

MESSAGE URGENT : EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **12-08-2026** Date de début de l'épisode : **13-08-2026**

Situation :

Les conditions météorologiques estivales que connaît actuellement la région Centre-Val de Loire, avec un fort ensoleillement et des vents faibles induisent une augmentation des niveaux de concentrations d'ozone (polluant photochimique). Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en ozone (O3) (> 180 µg/m3 en moyenne horaire) est donc prévu pour jeudi 13 août 2026 sur les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. L'ozone est un polluant secondaire qui se forme à partir de transformations chimiques des émissions d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils... Pour les jours à venir, à la faveur d'un temps stable (vents faibles de secteur Nord-Est) et ensoleillé, les niveaux de concentrations devraient rester élevés sur la région.
Un nouveau point de la situation vous parviendra demain dans la matinée.

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure aujourd'hui	Procédure demain
Cher(18)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	O3	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune procédure	Information et recommandation
Indre(36)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	O3	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune procédure	Information et recommandation

NOTA :

- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : **Corinne ROBIN**

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : **06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr**